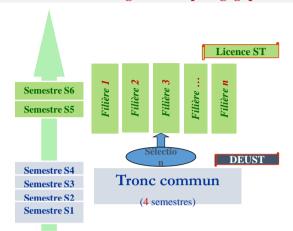
# Organisation pédagogique de la Licence Sciences et Techniques (LST)



- Une filière LST est un cursus de formation étalée sur 6 semestres.
- Elle comporte un tronc commun de 4 semestres
  & 2 semestres de spécialisation;
- Chaque semestre comporte 6 modules;
- Le volume horaire du module est fixé à 56h d'enseignement et d'évaluation;

#### RG 3: Semestre de réserve:

Sauf dérogation du chef de l'établissement, l'étudiant bénéficie, au maximum :

- de 2 semestres de réserve pour le DEUST ;
- De 1 semestre de réserve pour le 5ème et le 6ème semestres de la LST.

Dans la limite des semestres de réserve et sauf dérogation octroyée par le chef d'établissement, **l'étudiant s'inscrit au maximum deux fois à un même module**.

### RG 6: La Note du Module (NM):

La note d'un module est une moyenne pondérée des différentes évaluations du module ou des éléments qui le composent, conformément aux modalités prévues dans le descriptif du module:

NM = (a . NTP) + (b . NCC) + (c . Nex)

(Les coefficients a, b & c sont fixés par le Cahier Descriptif de la filière).

### RG 7: Validation et acquisition d'un module:

*Un module est acquis soit par validation soit par compensation:* 

- $par\ validation$ :  $si\ sa\ note \ge 10/20$
- par compensation: si le semestre dont fait partie ce module est validé

## RG 8: Contrôle de rattrapage:

Les étudiants n'ayant pas validé un module et ayant obtenu une note  $\geq 05/20$ , sont autorisés à passer un contrôle de rattrapage.

• NB: La note après rattrapage n'excède pas 10/20.

# RG 10: Validation du semestre:

Un semestre est validé si  $Moy_{Semestre} \ge 10/20$  et si aucune note de l'un de ces modules n'est < 07/20

A titre exceptionnel, le jury de semestre peut déroger pour la validation du semestre. Cette dérogation est soumise à l'approbation du Chef d'établissement.

### RG 15: Conditions d'obtention du DEUST (Possibilité de compensation entre semestres):

Le parcours du **DEUST est validé** si les **4 conditions** suivantes sont satisfaites :

- 1. La moyenne des notes des 4 semestres du DEUST est au moins égale à 10 sur 20
- 2. Au moins trois semestres du DEUST sont validés.
- 3. Aucune moyenne des quatre semestres du DEUST n'est inférieure à 9 sur 20.
- 4. Aucune note de l'un des modules des 4 semestres du DEUST n'est inférieure à 7 sur 20.